



ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART & DE DESIGN  
MARSEILLE-  
MÉDITERRANÉE

164 avenue de Lally  
13264 Mandelieu cedex 9  
T 04 91 82 83 90  
F 04 91 82 83 91  
www.esadmm.fr

## Conseil d'Administration

*Séance du 27 MARS 2017*

### Approbation du compte administratif de l'exercice 2016

Délibération n°DELIB\_04\_FI\_17\_03\_27\_CPTE\_ADM\_2016\_PJ2

### RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2016

**Tous les montants sont des montants TTC**

#### I. FONCTIONNEMENT

##### A. Dépenses

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève pour 2016 à **6 319 558.56€** (En comparaison en 2012 : 4 931 104,52€, en 2013 : 5 643 015,21€, en 2014 : 6 223 206,83€, en 2015 : 6 350 863,71€).

Le montant des dépenses réelles est de **6 196 369.04€** (ce montant correspond aux dépenses effectivement réglées, sans les écritures comptables) contre 4 823 712,73€ en 2012, 5 538 961,36€ en 2013, 6 077 207,52€ en 2014 et 6 188 670,14€ en 2015.

Les dépenses totales sont inférieures aux dépenses réalisées 2015 pour un montant de 31 305,15€. Les dépenses se stabilisent nettement depuis 2015 (+14,43% en 2013, + 10,28% en 2014, +2,05% en 2015, -0,49% en 2016), malgré le coût de la vie en hausse (répercussion sur les consommables / prestations de services +10% en cumulé depuis 2012) et malgré le glissement viellissement technicité (GVT+4,08% en cumulé depuis 2012 sur la base de 1,2% annuel).

Les dépenses restent inférieures pour chaque chapitre aux prévisions budgétaires. La répartition des dépenses prévue aux différents chapitres du Budget Primitif a donc été respectée et les dépenses maîtrisées.

Les dépenses principales sont :

Chapitre / Année	Réalisatio n 2012	Réalisatio n 2013	Réalisatio n 2014	Réalisatio n 2015	BUDGET (BP+BS+DM1+DM 2	Réalisation 2016
Chargés à caractère général	559 637,01 €	704 600,42 €	744 017,07 €	655 245,68 €	731 609,00 €	670 914,45 €
Chargés de personnel et frais assimilés	4 183 292,72 €	4 755 847,64 €	5 256 592,36 €	5 457 803,70 €	5 481 156,62 €	5 451 220,92 €
Autres charges de Gestion Courante		0		4 789,85 €	4 630,00 €	2 697,36 €
Charges Financières				250,00 €	1 000,00 €	- €
Charges Exceptionnelles	80 783,00 €	78 513,30 €	76 598,09 €	70 580,91 €	81 000,00 €	71 536,31 €
Dotations aux amortissements	107 391,79 €	104 053,85 €	145 999,31 €	162 193,57 €	124 000,00 €	123 189,52 €

### 1. Charges à caractère général

En comparaison avec le Compte Administratif 2015, les charges courantes restent stables dans l'ensemble et augmentent de 2.39% (+15 668.77€) :

Le poste « gardiennage » représente 111 097,03€, Il est moins conséquent que l'année passée (118 097.03€, variation liée au roulement, d'une année sur l'autre, du règlement de la « facture nuit » par l'Ecole d'Architecture)

Le poste « Nettoyage » représente 46 324.66€ soit une baisse réalisée de 6 522.39€ suite à la passation d'un nouveau Marché Public.

Les postes de dépenses suivants augmentent légèrement : « Carburants » + 9.70% (+ 528.11€), « Frais d'Affranchissement » +3.18% (+ 252.41€), « Assurance » +8.76% (1 712.22€ passation d'un nouveau marché avec de nouvelles garanties « Dommage aux biens » et « contentieux »).

Les postes de dépenses suivants sont en baisse : « Locations Immobilières » (Parc Véhicule de Services avec la passation d'un nouveau marché public) - 5.47% (-1 714.21€) et « Locations Immobilières » - 23.86% (- 9 274.21€ fin de la location de la Galerie MAD et fin des prises en charge logement CROUS).

Les « frais de télécommunications » sont en hausse de 13.96% (+4 451.83€ notamment liée à la modification du réseau internet IP - Renater - qui passe de 10 Mb/s à 100 Mb/s soit une hausse tarifaire de + 5 445.11€)

Les frais de maintenance informatique sont en hausse de +88.22% soit + 19 532€ de hausse cumulée en 2016 avec la passation d'un marché TIC. Cette augmentation s'explique par

l'augmentation du nombre de sessions hébergées, l'augmentation du degré de sécurisation des données stockées sur serveurs, l'augmentation de la capacité des serveurs, l'augmentation du support matériel sur site, aussi que plusieurs prestations annexes : hotline, mise à jour logicielle, serveurs hors heures ouvrées, demandes utilisateurs, changements de configuration)

Les achats font l'objet d'un souci d'efficience : Un effort important a été réalisé concernant les fournitures administratives (fournitures de bureau) qui sont en nettes diminutions -11.02% (-1 754.96€), comme pour les dépenses de matériaux et de petit équipement destinées à l'entretien courants des locaux (-34.39% soit -19 493.82€, variation en partie liée à la baisse d'opération de travaux en régle en 2016). La consommation de fongibles à finalité pédagogique (ligne « Fournitures Scolaires ») progresse pour sa part de +19.58% sur un an (+7 791.96€) et atteint 47 582.36€

Les dépenses de formation sont également en nette progression+ 13 260.92€ par rapport à 2015 (Passation d'un marché formation : risque incendie, Secouriste, Habilitations électriques, manutentions, bureautique, Anglais, LSF).

Le poste concernant les relations partenariales (ligne « Concours divers ») progresse de + 34.50% (+4 173.37%); Les dépenses globales de communication et de diffusion, représentent 22 666.81€ en 2016 (salon, insertions dans la presse, éditions) et sont en baisse de 43.84% par rapport à 2015.

Enfin les frais d'invitation des intervenants (hébergement, transport et restauration) et les frais de déplacement du personnel (missions) augmentent de + 17.04% (+8 691.14€)

## 2. Charges de personnels et frais assimilés

Ce chapitre a diminué de 6 582.70€ par rapport à 2015 soit -0.12%.

Cette stabilisation significative de la masse salariale du fait du décalage de certains recrutements, s'inscrit dans un contexte particulier : revalorisation du point d'indice de la fonction publique de +0.6% en juillet 2016 (soit un effort financier de 12 000€ sur six mois), revalorisation réglementaires du régime indemnitaire (+6 300€), reclassement catégorie B, augmentation des cotisations patronales.

Le poste action sociale (Comité d'Action Sociale, Participation Abonnement Transport et Mutuelle) qui représente 45 210 € reste stable par rapport à 2015 : -1.56% (-718.58€).

## 3. Autres charges de gestion courante

Ce chapitre englobe les redevances logicielles. Il diminue de 2 092.49€, variation qui s'explique par la régularisation en 2015 du paiement de la redevance 2014 du logiciel Légimarché.

## 4. Les charges financières

Les charges financières comprennent le remboursement des intérêts des emprunts et les intérêts liés à la ligne de Trésorière. Compte tenu qu'aucun n'emprunt n'a été souscrit et qu'il n'y a pas eu de recours depuis 2012 à la ligne de trésorerie, aucune dépense de cet ordre n'a été effectuée en 2016.

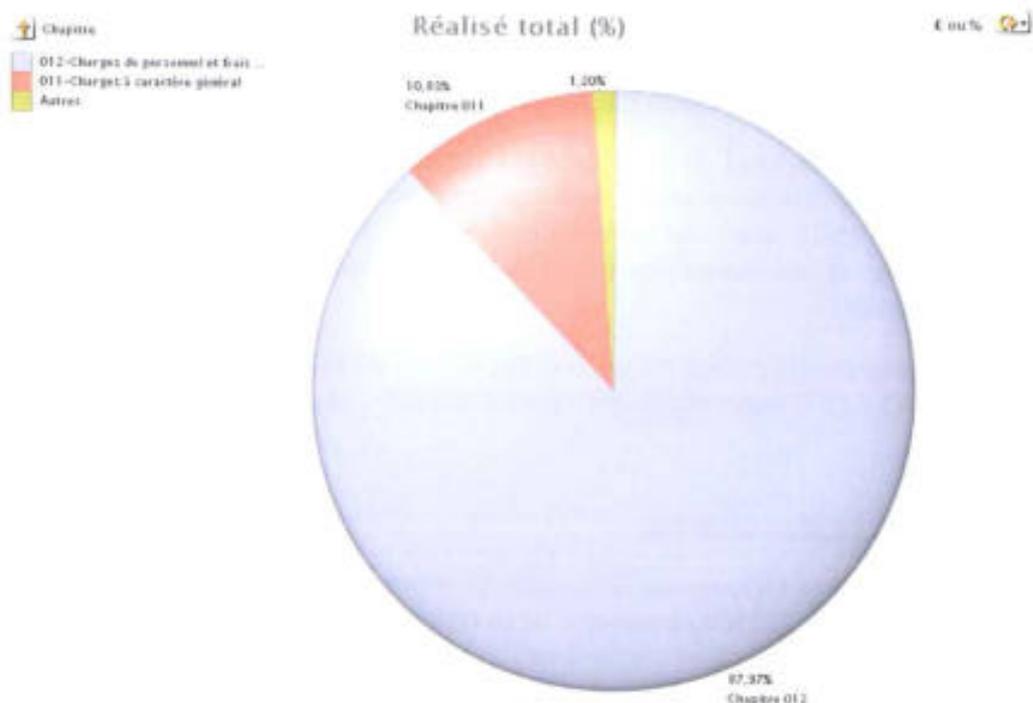
5. Les charges exceptionnelles

En comparaison à l'exercice 2015, ces charges restent stables +1.35% (+955.40€). Sont notamment inscrit à ce chapitre les Bourses étudiantes (Bourses d'Aide à Projet, Bourse Mobilité et Bourse ERASMUS). Ce poste est en nette augmentation +10.29% (+6 501.80€).

6. Opérations d'ordre de transfert entre sections

Ce chapitre comporte l'écriture liée à la dotation aux amortissements pour un montant de 123 189.52€. Cette dotation permet de créer en parallèle de créer des recettes d'investissement, en vue de procéder au renouvellement des équipements obsolètes.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – ANNEE 2016



Observations sur la section dépenses de fonctionnement :

Par rapport à 2015, les dépenses courantes restent relativement stables du fait de la maîtrise de la masse salariale et de l'optimisation des achats. Pour autant, il est nécessaire de porter une vigilance sans faille afin de les maintenir à ce niveau. En effet, faute de report d'excédent d'exercice antérieurs, le déficit reconduit l'année suivante vient réduire les capacités de dépenses.

**B. Recettes**

Le montant des recettes s'élève à **6 264 663,33€** (En 2012 : 5 478 871.62€, en 2013 : 6 426 146.26€, en 2014 : 6 421 471.93€, en 2015 : 6 025 950.08€). Elles permettent de couvrir 99.13% des dépenses de fonctionnement effectuées en 2016, soit un besoin de financement supplémentaire - à charges constantes - de 54 895.23€.

Les recettes principales sont :

Chapitre / Année	Réalisation 2012	Réalisation 2013	Réalisation 2014	Réalisation 2015	BUDGET (BP+BS+DM1+DM2)	Réalisation 2016
Atténuation de charges	8 843,43	10 623,40	9 571,92	12 327,56	<b>16 000</b>	<b>16 185,62</b>
Produits des services	104 407,39	232 516,54	259 702,93	271 675,82	<b>366 000</b>	<b>317 117,86</b>
Impôts et taxes		48 920,80	52 560,84		<b>20 000</b>	<b>23 173,10</b>
Dotations et participations	5 311 000	6066 995,68	6034 961,13	5666 608,83	<b>5 898 200</b>	<b>5 793 184,05</b>
Autres produits de gestion de courante	54 016,80	52 968,00	57 940,66	73 652,86	<b>67 000</b>	<b>59 028,85</b>
Produits exceptionnels	550,00	14 121,84	6 574,61	1 684,99	<b>7 000</b>	<b>11 041,48</b>
Travaux en Régie					<b>45 000</b>	<b>44 936,37</b>

Les recettes supplémentaires perçues en nature (**non inscrites au compte administratif**) :

	2012	2013	2014	2015	2016
Personnel Mis à disposition	440 000	317 000	197 575		
Autres recettes en nature (entretien, fluides etc.)	425 000	83 000	150 000	150 000	150 000

1. Atténuation de charges

Ce poste correspond au remboursement de rémunération du personnel ou des frais assimilés. Cela comprend la régularisation d'écritures comptables sur la paie (remboursement de cotisations salariales pour la participation, Abonnement Transports en commun) et le reversement d'indemnités journalières maladie versées par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Ce poste de recettes est en légère augmentation (+3 858,06€).

2. Produits des services

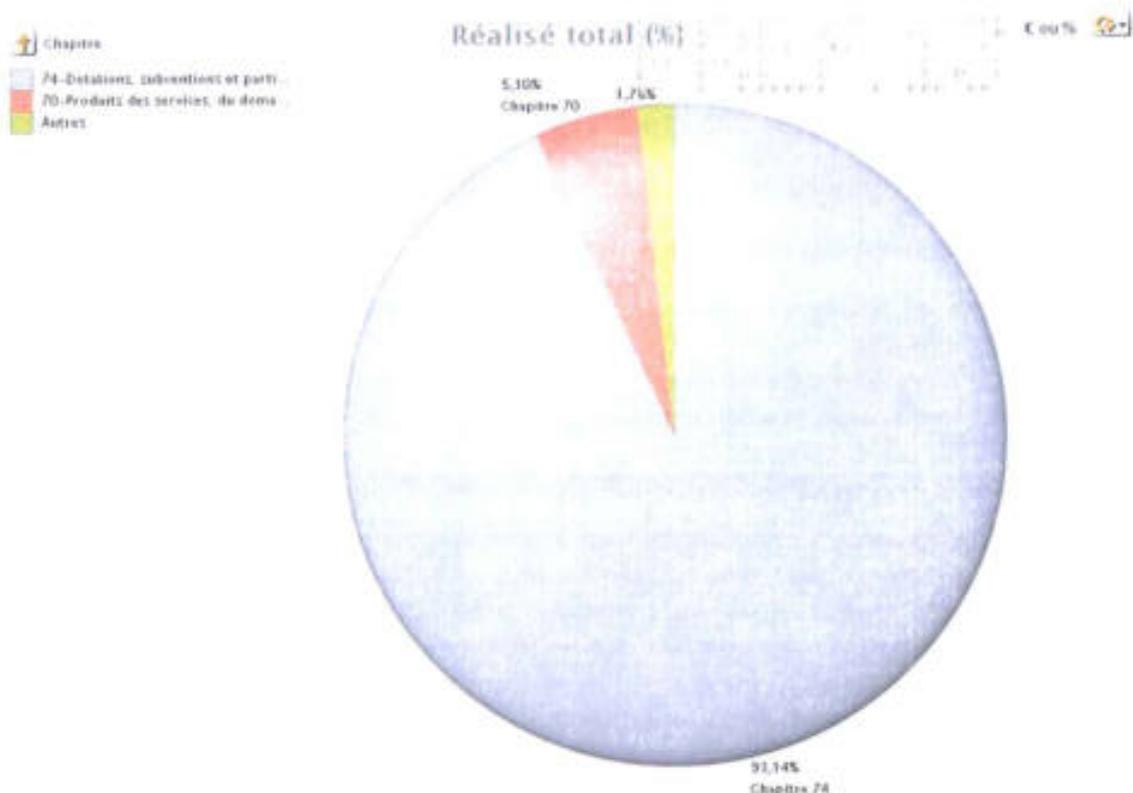
Ce poste de recettes correspond aux « ressources propres » de l'établissement. Ce poste augmente sensiblement de + 45 442.04€ par rapport à 2015 (+16.72%), variation imputable à l'augmentation générale des tarifs d'inscriptions de (+ 16.59% sur la Formation Initiale, Ateliers Publics, Classe Préparatoire, Concours, Commissions, Frais de dossier, Participation aux fongibles).

3. Impôts et Taxes

Ce poste enregistre les recettes liées à la taxe d'apprentissage. Du fait du décalage dans la perception des recettes, les recettes constatées en 2016 correspondent pour 16 354.43€ à l'exercice 2015 et pour 6 285.79 € à l'exercice 2016. Ce poste est en baisse constante depuis 2014, baisse imputable au changement de réglementation sur la taxe d'apprentissage (étalement des bénéficiaires).

4. Dotations, subventions et participations

Ce chapitre a subi une baisse importante en 2015 (-368 352.30€). En 2016, ce chapitre est revu à la hausse en 2016 (+126 575.22€), après revalorisation par la Ville de Marseille de sa participation (3<sup>ème</sup> acompte de 100 000€) et perception de nouvelles recettes (subvention à l'embauche de contrats aidés).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – ANNEE 2016Observations sur la section recettes de fonctionnement :

Après la forte baisse enregistrée en 2015, les recettes de l'établissement repartent légèrement à la hausse ( 6 264 663.33€), mais sans permettre de couvrir la totalité des dépenses et sans atteindre le niveau de financement obtenu en 2013 : 6 426 146.26€ (+ reports) et en 2014 : 6 421 471.93€ (+ reports).

Observations globales sur la section de fonctionnement :

La section de fonctionnement est pour la première fois déficitaire (-54 895.23€). En 2015, le résultat cumulé de fonctionnement de 329 109.25€ avait permis de résorber le déficit de la section de fonctionnement (324 913.63€). Il faudra être vigilant à accroître les sources de financement, en diversifiant les sources de recettes et en augmentant de manière significative la part des ressources propres (5.10% des recettes en 2016 contre 4.51% en 2015).

## II. INVESTISSEMENT

La section d'investissement est excédentaire pour 2016 de **454 823.85€**.

### A. Dépenses

Le montant total des dépenses d'investissement est de 468 136.50€. En 2012, ce montant était de 171 813.56€, en 2013 : 206 613.88€, en 2014 : 684 987.11€, en 2015 : 664 811.44€

#### Chapitre 20 – Immobilisations Incorporelles : 36 795.94€

Il s'agit notamment des opérations suivantes :

- Phase étude et assistance dans la mise en place d'une Gestion Electronique des Documents (GED) : 26 125.32€
- Acquisition d'un logiciel de Gestion Téléphonique / Plateforme de communication : 2 883.00€
- Acquisition de licences supplémentaires pour le logiciel de Pédagogique « I Muse » : 1 920.00€

#### Chapitre 21 – Immobilisations Corporelles : 277 066.80€

- Installations Générales : Acquisition Four Atelier Terre +équipements de cuisine pour la cafeteria + équipements pour les bases techniques et le service technique (Aspirateur, Nettoyeur Haute Pression, Compresseur, Meuleuse, Ponceuse) = 69 120.80€
- Installations générales, agencement et aménagement divers : acquisition rayonnage pour l'Atelier Métal, plomberie dans l'atelier technique, aménagements cafeteria = 6 849.47€
- Matériel de bureau et matériel informatique : équipement de la LOAD et équipement services (poste de travail et téléphone) = 198 045.60€
- Mobilier = Acquisition mobilier pour la loge (accueil intervenants), équipement bibliothèque, mobilier service (table, armoire, vestiaires, fauteuil) = 12 762.67€
- Autres immobilisations corporelles = Equipement pour la base son + équipement bases techniques (Caméscopes, Châssis mural, Enregistreur) = 4 504.48€

#### Chapitre 23 – Immobilisations en cours

- Installation, matériel et outillage technique : Etudes et travaux pour la création du LOAD (dernière phase) : 109 458.09€
- Opérations de travaux en régie : Rénovation Salle des Professeurs 5 086.84€ + Réaménagement Atelier B2 Création Pôle Numérique 2 098.52€ + Rénovation Sous-Sol Villa 31 775.92€ + Rénovation Cafeteria 775.95€ + Création Bureau Relations Chine 1 546.94€ + Rénovation Atelier Terre (Hors acquisition d'un four) 8 010.54€ = 49 294.71€

### B. Recettes

Le montant des recettes d'investissement s'élève à 480 189.52€ en 2016. En 2012, le montant était de 107 391.79€, en 2013 : 724 053.85€, en 2014 : 1 145 999.31€, en 2015 : 193 551.87€.

Une part essentielle des recettes d'investissement relève des subventions d'investissement :

- 300 000€ par la ville de Marseille au titre de l'opération de travaux LOAD + 42 000€ sur les équipements
- 15 000€ par la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'opération LOAD

Les opérations de transfert concernent les écritures comptables liées aux amortissements (123 189.52€ = montant identique enregistré en dépenses de fonctionnement).

Observations sur la section d'investissement :

La section d'investissement est en excédent de 452 822.85€. Ce résultat positif doit être regardé en parallèle des travaux réalisés, du coût global des opérations et du coût réel supporté par l'Etablissement (total - subventions).

**Conclusion**

Le résultat global de l'exercice (Section de fonctionnement + Section d'Investissement) est positif : 404 124.24€. Les reports en section d'investissement permettent de financer de nouvelles opérations d'investissement. Toutefois, la section de fonctionnement présente un besoin de financement supplémentaire. Plusieurs leviers permettent d'apporter une réponse : renégociation des contrats de maintenance, optimisation de la procédure achat avec mise en concurrence systématique, optimisation des capacités d'accueil des intervenants. Enfin il est nécessaire de bien évaluer les charges de fonctionnement et d'entretien dès l'origine des projets d'investissements, compte tenu des charges déjà existantes.

